Nations Unies S/PV.3898



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-troisième année

3898e séance
Lundi 29 juin 1998, à 18 h 5
New York

Président :	M. Monteiro	(Portugal)
Membres :	Bahreïn	M. Buallay
	Brésil	M. Amorim
	Chine	M. Shen Guofang
	Costa Rica	Mme Incera
	États-Unis d'Amérique	Mme Soderberg
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Dejammet
	Gabon	M. Moungara-Moussotsi
	Gambie	M. Jagne
	Japon	M. Konishi
	Kenya	M. Mahugu
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Grainger
	Slovénie	M. Türk
	Suède	M. Dahlgren

Ordre du jour

La situation à Chypre

Rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/1998/488)

Rapport du Secrétaire général sur sa mission de bons offices à Chypre (S/1998/518)

98-85535 (F)

La séance est ouverte à 18 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation à Chypre

Rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre (S/1998/488)

Rapport du Secrétaire général sur sa mission de bons offices à Chypre (S/1998/518)

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations Unies à Chypre, document S/1998/488 et Add.1; et le rapport du Secrétaire général sur sa mission de bons offices à Chypre, document S/1998/518.

Les membres du Conseil sont également saisis des documents S/1998/575 et S/1998/576, qui contiennent les textes de deux projets de résolution élaborés au cours des consultations préalables du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur les deux projets de résolution (S/1998/575 et S/1998/576) dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objections, je vais maintenant mettre les projets de résolution aux voix.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

Je vais d'abord mettre aux voix le projet de résolution publié sous la cote S/1998/575.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :
Bahreïn, Brésil, Chine, Costa Rica, France, Gabon, Gambie, Japon, Kenya, Portugal, Fédération de Russie, Slovénie, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1178 (1998).

Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution figurant dans le document S/1998/576.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :
Bahreïn, Brésil, Chine, Costa Rica, France, Gabon, Gambie, Japon, Kenya, Portugal, Fédération de Russie, Slovénie, Suède, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1179 (1998).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 18 h 10.